

FORMATION À L'IVG MÉDICAMENTEUSE

Date

29 et 30 septembre 2025.

Pré requis

La formation est DPC sous le numéro : n° 14002425020 intitulée "Formation à l'IVG médicamenteuse".

- Titulaire diplôme d'état de docteur médecine et sage-femme
- Etre déjà effecteur d'IVG médicamenteuse ou vouloir le mettre en place dans sa pratique
- Une pratique de la gynécologie de prévention ou le souhait d'en acquérir les compétences est souhaitable.

Public

Médecins généralistes, gynécologues, sages-femmes, exerçant en libéral ou salariés.

Objectifs

- Permettre aux médecins généralistes, gynécologues et sages-femmes de ville de réaliser des IVG médicamenteuses dans les meilleures conditions de sécurité médicale.
- Informer les praticiens sur les différentes techniques d'IVG notamment IVG instrumentales sous anesthésie locale ou générale pour leur permettre de pouvoir laisser le choix aux patientes dans les meilleures conditions de sécurité médicale.

Cette formation théorique doit-être complétée par une formation pratique en établissement hospitalier afin de pouvoir proposer les IVG médicamenteuses en ville.



Durée / Dates / Lieu

- 1,5 jours
- 29 et 30 septembre 2025



Tarif

- 250,00 €



Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription à renvoyer à :
Centre de Formation Permanente
CHU de Nantes
Immeuble Deurbroucq
5 allée de l'Île Gloriette
44093 Nantes Cedex 1
bp-cfp@chu-nantes.fr

Méthodes pédagogiques

La formation utilise des méthodes pédagogiques dynamiques et interactives (pré-test, groupes de travail, cas cliniques, jeux de rôle, etc.).

Modalité d'évaluation

- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction

- Pré et post tests

Modalités et délais d'accès

Le délai d'accès est fonction du nombre de places disponibles et ouverture sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.

L'accès à la formation peut être initié par l'employeur ou à l'initiative du salarié.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Bp-cfp@chu-nantes.fr

Porteur d'un handicap ou de difficultés d'apprentissage ?
Contactez-nous, en toute confidentialité, nous nous ferons un plaisir de vous accompagner pour trouver ensemble une solution.

Contenu

Jour 1 : 9h-12h30 et 14h-18h15

- IVG : épidémiologie et législation

- Anatomie et IVG
- IVG en ville : modalités pratiques, indications et contre-indications
- Protocoles et Pharmacologie
- Information des patientes et aide au choix de la méthode
- Population spécifiques : mineures ou jeunes, femmes vulnérables, violences
- Effets secondaires et complications de l'IVG médicamenteuse
- Contraception après IVG médicamenteuse
- Suivi après IVG médicamenteuse

Jour 2 : 9h00 - 13h

- L'IVG instrumentale
- Indications de l'échographie dans l'IVG
- Cas cliniques
- Organisation du réseau ville-hôpital

Intervenant(s)

- Deux médecins généralistes travaillant en centre d'IVG
- Une conseillère conjugale travaillant en centre d'IVG
- Une gynécologue-obstétricienne travaillant en centre d'IVG
- Une professionnelle libérale (médecin ou sage-femme) réalisant des IVG médicamenteuses